

Un régime d'aides pour les projets d'équipements touristiques tels que chambres d'hôtes, gîtes, hôtels, campings... a été mis en place par le Conseil général de Lot-et-Garonne. Les porteurs de projets éligibles sont les agriculteurs et les particuliers développant une thématique touristique (vélo, pêche...) liée à la création de l'hébergement ou les professionnels du tourisme (hôtels, campings...). Ce régime s'accompagne d'une procédure « Éco-bonus » destinée à promouvoir la qualité environnementale des projets.

Les réalisations significatives en terme de construction durable (sont pris en compte dans l'évaluation du projet les critères suivants : la qualité de la conception, le choix des procédés et matériaux de construction, la gestion des ressources naturelles et des déchets, le confort thermique, acoustique et visuel et l'accessibilité des personnes handicapées) perçoivent une plus-value appliquée au montant de l'aide de base.

L'architecte-conseiller du CAUE 47 intervient pour analyser et émettre un avis sur les projets relevant du dispositif « Éco-bonus ». Il conseille en amont les porteurs de projets et participe avec les partenaires (Comité Départemental du Tourisme, Conseil général, Préfecture, Pays...) aux visites, avant et après réalisation, des projets. En 2009, 17 avis ont été donnés.

### COCUMONT | Réhabilitation d'une grange en gîte

Suite au dépôt de dossier de demande d'aides, le CAUE 47 après sa visite sur place en février 2009 émet un avis favorable sur le projet, de réhabilitation d'une grange en gîte, établi par l'architecte Fabrice Peyraud.

Les travaux ont été réalisés au printemps suivant, ils répondent à une majorité de critères « Éco-bonus » :

- Qualité de la conception architecturale en bâti ancien
- Préservation de la qualité bioclimatique du bâti existant
- Aménagement paysager d'aspect champêtre
- Peintures sans solvant et enduits à la chaux
- Menuiseries bois peintes
- Absence de PVC
- Récupération des eaux de pluies
- Matériels économes en eau potable
- Accessibilité aux personnes handicapées

Labellisé 3 épis par Gîtes de France, pouvant accueillir 6 personnes, le gîte est ouvert à la location depuis l'été 2009, il a reçu la visite de conformité en octobre 2009.

### hébergement touristique | contacts

Comité Départemental du Tourisme - Tél.: 05 53 66 14 14  
 Conseil général de Lot-et-Garonne - Tél.: 05 53 69 41 47



État avant travaux



Gîte après travaux, architecte Fabrice Peyraud.